

JUIN
2020

journal municipal
NUMÉRIQUE



Serres Castet

et le retour de l'été

L'ÉDITO

Nous avons géré au mieux chaque phase du déconfinement et nous pouvons en tirer un bilan satisfaisant.

La première étape importante aura été la réouverture partielle des écoles maternelles, avec les moyennes et grandes sections, et élémentaires avec les CP et CM2. Les animateurs du CLSH ont réalisé des **activités pendant le temps scolaire** avec les enfants ne pouvant pas être accueillis dans les classes et avec ceux du personnel prioritaire. Dans le respect du protocole sanitaire national les **services périscolaires ont été partiellement assurés**, les repas à la cantine ont été servis à tous les enfants présents et nos agents ont réalisé un très important travail de nettoyage des locaux plusieurs fois par jour. Nous pouvons nous féliciter de la **parfaite collaboration entre les enseignants, les services municipaux et les élus** qui a été une clé de la réussite de cette reprise : qu'ils en soient tous remerciés.

Même s'ils sont arrivés avec 4 jours de retard, ce qui en a retardé la distribution, nous avons été heureux de recevoir la **livraison des masques le lundi 11 mai**. Nous avons alors tout mis en œuvre pour les **distribuer aux personnes vulnérables** dès le 16 mai, et organiser la **distribution à toute la population** les 17 et 19 mai au Belvédère et à la salle polyvalente. Je remercie les concitoyens qui ont parfaitement respecté les consignes ainsi que les bénévoles qui nous ont prêté main forte pour organiser cette distribution dans de bonnes conditions.

De nombreux commerces et services ont également pu ouvrir dès le 11 mai pour le plus grand plaisir de tous, avec cependant des consignes sanitaires strictes : c'est à ce prix que l'on évitera que le virus se propage à nouveau. Depuis le 2 juin, c'est au tour des restaurants et bars de reprendre leurs activités.

La mairie est à nouveau ouverte au public depuis le 11 mai : le port du masque est obligatoire pour tous et, comme dans tous les services municipaux, un protocole sanitaire a été mis en place pour le plan de reprise d'activité : notre souci, depuis le début de cette crise a toujours été de protéger la santé de nos agents et de nos concitoyens.

La bibliothèque est à nouveau réouverte, dans un premier temps en mode drive et à partir du 01/07, le public est accueilli tout en respectant une jauge d'accueil restreinte respectueuse des normes d'hygiène et de sécurité.

Les sportifs ont pu reprendre certaines activités, en plein air, en respectant toujours les gestes barrières et la distanciation sociale : mais quel plaisir pour bon nombre d'entre nous de pouvoir à nouveau emprunter nos magnifiques sentiers ou simplement pouvoir faire du vélo .

Les salles de sport municipales ont réouvertes le 8 juin, en appliquant les protocoles rédigés par chaque fédération sportive et mis en place par les «référénts COVID» désignés par chaque association.

Les jeux pour enfants et l'aire de fitness sont réouverts depuis le 20 juin.

Concernant la piscine, les services de la CCLB étudient la possibilité d'ouvrir début juillet dans le respect des consignes nationales.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons pris la **décision d'annuler les fêtes de Serres Castet** fin août dans leur forme habituelle. Il nous était impossible de confirmer des engagements auprès des nombreux prestataires.

Cependant, si les voyants sont au vert concernant l'épidémie, nous pourrions envisager quelques **animations festives** qui pourraient permettre aux Serroises et Serrois de se retrouver pour un moment convivial. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de ce projet. À ce jour, les rassemblements sont toujours interdits.

D'une manière générale je vous encourage à faire travailler tous nos commerçants locaux, et en particulier ceux qui ont eu une grande période d'inactivité pendant le confinement.

Le marché hebdomadaire est revenu à une configuration plus classique tout en respectant les gestes sanitaires.

Je n'ai fait que reprendre dans ce courrier les principales informations des étapes déconfinement. Aussi, je vous encourage à suivre régulièrement l'actualité communale sur le **site internet**, la **page Facebook**, dans la **presse locale** et au travers de notre service **d'envoi de SMS** pour celles et ceux, toujours plus nombreux qui s'y sont inscrits.

Nous ne sommes peut-être plus très loin de retrouver enfin des jours meilleurs et les plaisirs d'un village animé et vivant : mais cela passe encore et toujours par le respect de certaines règles indispensables et je vous encourage à rester très prudents.

Je vous prie de croire en l'assurance de notre profond dévouement.

Jean-Yves COURREGES



Les mesures prises durant le confinement

Pendant le confinement, différents dispositifs ont été mis en place par la Commune de Serres-Castet.

GROUPE SCOLAIRE

Le jeudi 12 mars, le gouvernement annonce un confinement général pour lutter contre la propagation du Coronavirus COVID-19. Ces mesures impliquent notamment la fermeture des établissements scolaires et périscolaires de notre Commune jusqu'à nouvel ordre :

- les écoles maternelle et élémentaire
- la restauration scolaire
- le transport scolaire
- le Centre de Loisirs Sans Hébergement.



Continuité pédagogique :

Les élèves ont poursuivi leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, en pouvant aussi s'appuyer sur les outils nationaux et sur ceux délivrés dans notre académie.

Cette continuité a permis de préserver un lien pédagogique entre les professeurs des écoles et les élèves, de maintenir des entraînements pour les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter), d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire des nouvelles durant cette période transitoire, une continuité pédagogique de qualité au service de tous les élèves.

Garde d'enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire :

Un dispositif dérogatoire pour l'accueil des enfants de moins de 16 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire du Coronavirus (profession de santé, force de sécurité, agents de préfecture...) a été mis en place dès le lundi 16 mars.

Les enfants ont été pris en charge sur l'accueil périscolaire municipal et par les enseignants sur le temps scolaires.

Déconfinement

Un gros travail d'organisation a dû être mis en place pour accueillir les enfants en classe et par les services périscolaires. Les directrices des écoles, les enseignants, les élus et les services municipaux ont conjugué leurs efforts une première fois pour être prêts le 12 mai.

Puis cette organisation a été révisée 2 fois au gré des annonces successives de déconfinement, le 2 juin et enfin le 22 juin où tous les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école.

Dès le 12 mai les enfants ayant repris la classe 2 jours par semaine ont pu être pris en charge les 2 jours restants par la municipalité et l'équipe du centre de loisirs.

L'équipe de la restauration a quant à elle assuré le repas confectionné sur place.

Centre de loisirs d'été

Les directives ministérielles et des directions départementales sont parues le 22 juin.

Le centre de loisirs sera donc bien ouvert cet été.

Néanmoins nous devons tenir compte de ces contraintes qui ont une incidence sur les locaux, le personnel et l'animation proposée.

Notre souhait est de privilégier l'accueil au plus grand nombre d'enfants de 3 à 11 ans de Serres-Castet et répondre ainsi au besoin des familles tout en respectant les exigences sanitaires.

Pour cela nous devons donc aménager notre organisation.

Les précisions sont consultables sur le site de la mairie et le portail parents-services.

Les inscriptions ont commencé en ligne le 10 juin.

Pensez à consulter régulièrement le portail parents-services et le site de la mairie pour les informations scolaires et périscolaires.

SERVICES MUNICIPAUX

RDV état civil - service administratif :

Les services d'accueil et d'état civil sont restés maintenus durant toute la période de confinement.

Les RDV Carte Nationale d'Identité / Passeport ont été suspendus mais un numéro d'urgence a été mis en place.

Les services de la Mairie sont restés maintenus grâce aux agents en télétravail.

Recensement des personnes vulnérables :

La Commune a proposé aux personnes vulnérables et isolées (personne habitant à domicile âgée de + de 65 ans ou personnes âgées de + de 60 ans reconnue inapte au travail ou personne handicapée) de se faire connaître. 191 personnes ont répondu à ce recensement.

Ce registre n'est pas clos, il servira notamment de base de données en cas de déclenchement pour le Plan Canicule. Vous pouvez toujours vous inscrire sur ce registre :

- en téléchargeant le formulaire sur notre web www.serres-castet.fr et le renvoyer rempli à mairie@serres-castet.fr

- ou en appelant la Mairie au 05.59.33.90.08.

La demande est facultative et doit faire l'objet d'une démarche personnelle volontaire.

Distribution des masques à la population

Suite à la commande passée par la Municipalité datant du 9 avril, des masques en tissu lavables et réutilisables ont été distribués gratuitement à chaque Serrois/ses.

2 lieux de distribution ont été ouverts suivant les zones délimitées :

→ au belvédère

→ à la salle polyvalente

Un masque a été distribué pour chaque habitant sous justificatif d'identité et de domicile.

Une livraison à domicile pour les personnes vulnérables ou isolées :

Pour les personnes les plus fragiles, des livraisons à domicile ont été organisées le samedi 16 mai.

Ces personnes ont été directement contactées par téléphone sur la base du recensement effectué par la Municipalité des personnes vulnérables ou isolées.



Bassin du Pescadou

Afin de limiter la prolifération de moustiques et la concentration de batraciens, la pose de drains et un reprofilage a permis d'assécher le bassin de rétention du lotissement du Pescadou. Après les dernières pluies, il ne restait plus de zone humide dans ce bassin et le gazon récemment semé rendra cet espace plus accueillant après chaque période pluvieuse.



Assainissement

Le Syndicat des Eaux Luy-Gabas-Lées va reprendre les contrôles de conformité des branchements d'assainissement arrêtés au début du confinement sur le secteur Rue du Pont-Long, Chemin Devèzes, Rue du Luy de Béarn. Les contrôles ont débuté le mardi 16 Juin sur la Rue du Pont-Long en direction du chemin Devèzes. Les avis de passages sont adressés aux usagers.

Sécurité

Chaque jour, des dizaines de randonneurs et automobilistes se croisent au carrefour des berges du Luy et du chemin de Devèzes. Afin de sécuriser cet espace, un plateau surélevé a été aménagé au niveau du passage piéton afin de faire ralentir les véhicules.



Cheminements

Plusieurs aménagements afin de sécuriser les cheminements des piétons ont été décidés au budget 2020.

Sur le haut du village, nous avons profité d'un enrochement à l'entrée du bourg pour élargir le trottoir à 1,40m. Une écluse sera projetée en septembre après la sortie du trinquet. Cet aménagement permettra de faire ralentir les automobilistes et d'éloigner les véhicules de la maison CASTAGNINO.



Route de Morlaàs, le cheminement doux sera prolongé jusqu'au chemin Tristan.

Les piétons pourront alors cheminer en toute sécurité sur toute la route de Morlaàs, de l'entrée du bourg jusqu'à la limite de Montardon.

Le trottoir de la rue du stade, dégradé depuis plusieurs années par des racines a été réparé à plusieurs endroits.

Chemin Mulé, un trottoir a été aménagé entre le chemin Cassou et le bas de la côte.

Le chemin des Lanots qui relie Serres-castet à Montardon est très circulé et aucun accotement permet aux piétons de cheminer en sécurité. Un trottoir est prévu sur 750m.

Une première tranche de ces travaux conséquents sera réalisée au dernier trimestre 2020.

Accès à la fibre

Le syndicat mixte La Fibre 64 et THD64 ont pour mission d'apporter le Très Haut Débit à l'ensemble des Communes des Pyrénées-Atlantiques.

Le déploiement de la fibre est en cours depuis plusieurs mois sur notre Commune de Serres-Castet et certains administrés sont déjà desservis.

Chaque habitant peut dorénavant vérifier son éligibilité à la fibre.

Comment savoir si je suis éligible à une offre fibre ?

→ Je me connecte sur le site www.lafibre64.fr

→ J'accède au « Serveur d'éligibilité » dans le menu « le Chantier en direct »

→ Je recherche l'adresse de mon domicile.

→ Je la trouve, je peux m'abonner.

→ Je ne la trouve pas, je le serai plus tard car les travaux sont toujours en cours.

LES OPÉRATEURS PRÉSENTS SUR LE RÉSEAU

VOUS POUVEZ CONTACTER :

SFR → 1099
www.sfr.fr
Boutiques SFR sur le 64 :
Pau Serviez, Pau Auchan, Lescar (Carrefour), Orthez, Bayonne, Biarritz, Anglet BAB2 et Saint-Jean-de-Luz.

ORANGE → 3900
www.orange.fr
Boutiques Orange sur le 64 :
Pau Leclerc, Pau Auchan, Lescar, Orthez, Oloron Sainte-Marie, Saint-Jean-de-Luz, Bayonne et Anglet BAB2

COMMENT M'ABONNER ?

5 ÉTAPES POUR RACCORDER MON LOGEMENT



Le nouveau Conseil Municipal

Maire
Jean-Yves COURRÈGES

1er adjoint :
Frédéric CLABÉ

Commerce / Logement
Urbanisme

Président :
Frédéric Clabé
Membres :
Laurence Bernadas
Frédéric D'argoubet
Sandra Degans
Nathalie Deluga
Christophe Despagnet
Philippe Duvignau
Anne Gambade
Jean-Luc Joanchicoy
Gérard Lalande
Cécile Langinier
Clothilde Lamarcade
Pascal Louys
Isabel Mendez
Guillaume Risco

2ème adjointe :
Martine BURGUETE

Administration générale
Finance / Personnel

Présidente :
Martine Burguete
Conseiller délégué :
Jean-Marc Bayaut
Membres :
Laurence Bernadas
Frédéric Clabé
Lydie Darmaillacq
Sandra Degans
Nathalie Deluga
Philippe Duvignau
Alain Forgues
Cécile Langinier
Catherine Lateulade
Pascal Louys
Henri Mounou
Jocelyne Robesson
Fabien Salis

3ème adjoint :
Alain FORGUES

Agriculture / Cadre de
vie / Environnement

Président :
Alain Forgues
Conseillère déléguée :
Nathalie Deluga
Membres :
Lydie Darmaillacq
Christophe Despagnet
Philippe Duvignau
Jean-Luc Joanchicoy
Gérard Lalande
Pascal Louys
Max Tucou

4ème adjointe :
Jocelyne ROBESSON

Action sociale / Emploi
Communication
Culture / Jeunesse

Président :
Jocelyne Robesson
Conseiller délégué :
Jean-Marc Bayaut
Membres :
Sandrine Castères
Cécile Castet
Lydie Darmaillacq
Sandra Degans
Gérard Lalande
Clothilde Lamarcade
Catherine Lateulade
Isabel Mendez
Henri Mounou

5ème adjoint :
Henri MOUNOU

Patrimoine
Marché

Président :
Henri Mounou
Conseillère déléguée :
Cécile Langinier
Membres :
Jean-Marc Bayaut
Martine Burguete
Christophe Despagnet
Guillaume Risco

6ème adjointe :
Catherine LATEULADE

Périscolaire
Scolaire

Président :
Catherine Lateulade
Membres :
Laurence Bernadas
Sandrine Castères
Cécile Castet
Nathalie Deluga
Henri Mounou
Jocelyne Robesson

7ème adjoint :
Philippe DUVIGNAU

Voirie / Réseaux
Sécurité

Président :
Philippe Duvignau
Membres :
Sandra Degans
Nathalie Deluga
Alain Forgues
Cécile Langinier
Pascal Louys
Guillaume Risco
Jocelyne Robesson
Max Tucou

Élus au
Conseil
Communautaire

Appel d'offres

Président :
Jean-Yves Courrèges
Titulaires :
Frédéric Clabé
Philippe Duvignau
Cécile Langinier
Catherine Lateulade
Henri Mounou
Suppléants :
Martine Burguete
Nathalie Deluga
Alain Forgues
Clothilde Lamarcade
Jocelyne Robesson

Sports / Loisirs
Jeunes / Vie associative

Président :
Fabien Salis
Membres :
Jean-Marc Bayaut
Laurence Bernadas
Christophe Despagnet
Anne Gambade
Jean-Luc Joanchicoy
Clothilde Lamarcade

Centre Communal
d'Action Sociale

Président :
Jean-Yves Courrèges
Vice-présidente :
Jocelyne Robesson
Membres élus :
Sandrine Castères
Cécile Castet
Lydie Darmaillacq
Sandra Degans
Clothilde Lamarcade
Catherine Lateulade
Isabel Mendez

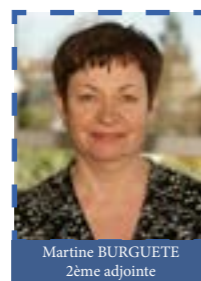
Comme la loi le permet, 2 candidats supplémentaires (Emilie Capin et Florian Bienaimé) ont été ajoutés à la liste des candidats au conseil municipal. Si un poste de conseiller venait à être vacant durant le mandat, l'un de ces 2 candidats supplémentaires pourrait être élu pour le remplacer au sein du conseil municipal.



Jean-Yves COURRÈGES
MAIRE



Frédéric CLABÉ
1er adjoint



Martine BURGUETE
2ème adjointe



Alain FORGUES
3ème adjoint



Jocelyne ROBESSON
4ème adjointe



Henri MOUNOU
5ème adjoint



Catherine LATEULADE
6ème adjointe



Philippe DUVIGNAU
7ème adjoint



Cécile LANGINIER
Conseillère déléguée municipale



Jean-Marc BAYAUT
Conseiller délégué municipal



Nathalie DELUGA
Conseillère déléguée municipale



Fabien SALIS
Conseiller délégué municipal



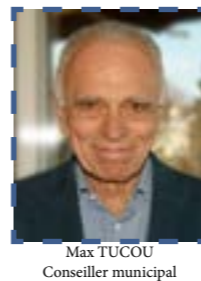
Isabel MENDEZ
Conseillère municipale



Pascal LOUYS
Conseiller municipal



Sandra DEGANS
Conseillère municipale



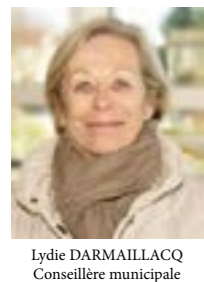
Max TUCOU
Conseiller municipal



Clothilde LAMARCADE
Conseillère municipale



Jean-Luc JOANCHICOY
Conseiller municipal



Lydie DARMAILLACQ
Conseillère municipale



Gérard LANLANDE
Conseiller municipal



Laurence BERNADAS
Conseillère municipale



Frédéric D'ARGOUBET
Conseiller municipal



Sandrine CASTERÈS
Conseillère municipale



Christophe DESPAGNET
Conseiller municipal



Cécile CASTET
Conseillère municipale



Guillaume RISCO
Conseiller municipal



Anne GAMBADA
Conseillère municipale



Florian BIENAIMÉ
Candidat supplémentaire



Emilie CAPIN
Candidate supplémentaire

Les commissions des syndicats et association communale

SM Pau Béarn
Pyrénées Mobilités

Titulaires :
Frédéric Clabé
Jean-Yves Courrèges
Philippe Duvignau
Suppléants :
Isabel Mendez
Jocelyne Robesson
Max Tucou

Syndicat d'Énergie des
Pyrénées-Atlantiques

Titulaire :
Philippe Duvignau
Suppléant :
Guillaume Risco

SIAEP
Luy Gabas Lees

Titulaires :
Martine Burguete
Philippe Duvignau
Suppléants :
Frédéric Clabé
Nathalie Deluga

Association
Vie et Culture

Représentants :
Jean-Marc Bayaut
Sandrine Castères
Cécile Castet
Sandra Degans
Gérard Lalande
Catherine Lateulade
Jocelyne Robesson



Ce nouveau Conseil Municipal a été installé le 27 mai dernier, exceptionnellement dans la salle du Belvédère afin de pouvoir respecter les règles de distanciation.

7 adjoints et 4 conseillers délégués ont été élus afin d'avoir une organisation plus efficace pour gérer la Commune et renforcer notre action dans certains secteurs comme l'environnement, la culture, la communication et l'entretien de notre patrimoine.

En tout, c'est 27 élus qui ont décidé de commencer ou continuer à s'investir pour Serres-Castet et le territoire, 19 élus sortants apporteront toute leur expérience et leur connaissance des dossiers et du terrain. 8 nouveaux élus (3 femmes et 5 hommes) ont décidé de nous rejoindre pour apporter de la fraîcheur et des idées nouvelles.

La Municipalité remercie une nouvelle fois les élus qui ont décidé de ne pas se représenter cette année. Chacun dans son domaine a apporté sa pierre à l'édifice et nous leur en sommes très reconnaissants : Jean-Pierre Mimiague, qui va prendre sa retraite d'élus local après 37 années de bons et loyaux services mais aussi à Edith Clerc, Patricia Perin, Marc Roux, Didier Cousso-Pargade et Xavier Lalanne.

Ré-ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque municipale du Centre Alexis Peyret réouvre ses portes à partir du mercredi 1er juillet.

Suite au déconfinement, la bibliothèque était passée en mode drive depuis le 10 juin afin de respecter les protocoles sanitaires durant cette période.

Dès le 1er juillet, vous pourrez accéder à la bibliothèque en respectant les mesures sanitaires liées au COVID-19 :

- masque obligatoire
- gel hydroalcoolique à disposition
- limite de 4 usagers, avec distanciation de 1m
- respect des gestes barrières.

Les conditions de prêt restent les mêmes : 5 livres / 2 magazines / 2 CD pour 1 mois.

Horaires d'ouverture : mercredi de 15h à 18h et vendredi de 16h30 à 18h30.

La bibliothèque prendra ses congés d'été du samedi 25 juillet à début septembre.



Le nouveau plan communal est arrivé !

L'édition 2020 du plan de la Commune de Serres-Castet vient d'être imprimée. Il est à votre disposition à la mairie, et sera distribué dans votre boîte aux lettres en même temps que votre journal municipal d'octobre 2020.

Les renforts saisonniers sont de retour cet été



La saison des emplois d'été va bientôt commencer à Serres-Castet.

Le vendredi 19 juin 2020, les jeunes recrutés pour les emplois saisonniers ont été accueillis à la mairie par des élus de la Municipalité ainsi que les agents encadrants.

À partir du 6 juillet, 11 jeunes viendront en renfort des services techniques et groupe scolaire jusqu'au 28 août.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Les manifestations annulées ou modifiées

La crise du COVID-19 a des répercussions sur les animations prévues sur l'année 2020. L'agenda des manifestations est ré-organisé, sous réserve de nouveaux changements de directives du gouvernement.

Les manifestations annulées :

- le repas des aînés initialement prévu le 11 avril
- le marché de printemps initialement prévu le 18 avril
- la randonnée annuelle cyclo initialement prévue le 1er mai
- le salon du petit tableau initialement prévu du 1er au 3 mai
- la randonnée des lacs et collines initialement prévu le 17 mai
- les récompenses des sportifs méritants initialement prévues le 24 juin
- le marché des producteurs de pays initialement prévu le 27 juin
- les championnats cyclistes régionaux de Nouvelle-Aquitaine de l'Avenir initialement prévus le 28 juin
- la Salsa Night initialement prévue le 3 juillet

Maisons, terrasses, balcons fleuris toujours d'actualité



M. et Mme Braccini

En raison de la crise sanitaire actuelle, la Municipalité a décidé de ne pas maintenir le concours «Maisons, terrasses et balcons fleuris» cette année.

Néanmoins, et afin de mettre en lumière les acteurs de l'embellissement de la Commune, nous vous proposons de nous envoyer à l'adresse mail mairie@serres-castet.fr quelques photos de votre jardin ou balcon fleuri.

Ces photos seront publiées sur le site internet de la Commune et sur le prochain journal municipal.

Les fêtes locales

Initialement prévues du 27 au 30 août, les fêtes locales ne peuvent être maintenues dans le format habituel.

La Municipalité s'organise pour essayer de trouver un nouveau moyen de maintenir cette manifestation tout en respectant les règles sanitaires liées au COVID-19.

Nous vous tiendrons très vite informés.

Les manifestations maintenues



La Serroise

Le samedi 19 septembre, à partir de 16h, aura lieu le trail La Serroise.

Au programme :

- 16h : marche familiale de 8 km (inscription sur place 5€)
- 16h30 : marche chrono de 10km, D. 300 M,
- 16h45 : course nature de 12,5 km, D. 350 M,
- 17h15 : course découverte de 8km, D. 220 M

Pour les tarifs et inscriptions de la marche chrono / course nature / course découverte, rendez-vous sur le site <https://pyreneeschrono.fr/>

Le repas d'après trail sera organisé par Les Amis de la Pelote, animé par Cantar Per Cantar.

Réservation du repas au 06.25.36.18.79.

Le Festi Relais Serrois

La 2nde édition du Festi Relais Serrois aura lieu le dimanche 27 septembre à la plaine des sports de Serres-Castet.

C'est une course innovante et accessible à tous organisée par le club des coureurs du Soubestre.

Une journée placée sous le signe du sport, de la convivialité et du partage.

La moitié des bénéfices sera reversée à l'association « Cody Coeur de champion ».

Au programme :

- 8h50 : Course à pied relais en équipe de 2
 - 11h : Départ relais adultes /enfants
- Buvettes et grillades

Rendez-vous sur le site <https://pyreneeschrono.fr/> pour les tarifs et inscriptions.
Renseignements au 06.83.53.28.90.

De nombreuses surprises vous attendent...



#jesauvedesvies
#jerestechezmoi
#serrescastet

Retrouvez quelques publications de notre page Facebook "Commune-de-Serres-Castet" mais aussi Serroises et Serrois qui nous font vivre leurs quotidiens durant cette période de confinement

Commune de Serres Castet
10 avr. 15:15
Vos créations
Voici les œuvres créées par nos jeunes écoliers qui ont relevé les défis proposés par le CLSH...
Bravo à eux



Commune de Serres Castet
24 nov - G
Action solidaire
L'agence Citroën Thomas Automobiles de Serres-Castet (actuellement fermée) tient à apporter son aide au personnel soignant en mettant à disposition gratuitement des véhicules de prêts à toutes personnes du corps médical qui ont un problème de véhicule durant cette période.
Plus d'informations

VÉHICULES DE PRÊTS GRATUITS

EN SOUTIEN À TOUT LE PERSONNEL MÉDICAL
L'agence Citroën Thomas Automobiles (fermée actuellement) tient à apporter son aide à toutes ces personnes qui œuvrent jours et nuits en première ligne pour nous protéger et nous soigner.

Communauté de communes des Lays en Biarn
7 avr. 12:50
- #continuité de service / Petite enfance -
Le Communauté de communes des Lays en Biarn a mis en place sur la crèche à Serres-Castet un service minimum d'accueil pour les enfants de professionnels prioritaires.
Pour plus d'informations : ... Afficher la suite



Service - Petite Enfance
nos de 0 à 3 ans de professionnels prioritaires La...

Commune de Serres Castet
20 avr - G
Vos créations
Voici les œuvres créées par Candice et Louna qui ont relevé les défis proposés par le CLSH...
Bravo à eux



Commune de Serres Castet
11 nov - G
Vos créations
La reprise de l'école aura lieu demain. Et attendant, voici quelques créations de nos écoliers durant ces derniers jours de confinement !



Commune de Serres Castet
24 avr. 12:30
Vos créations
Voici les œuvres de nos petits pâtisseries qui ont relevé les défis proposés par le CLSH...
Bravo à eux



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Restez informé sur :



notre site web www.serres-castet.fr



notre page Facebook «Commune de Serres-Castet»



SERRES-CASTET

serres-castet.fr